



**LE MERCREDI 28 NOVEMBRE 2018**

**PROVINCE DE QUÉBEC**

**COMMISSION SCOLAIRE AU CŒUR-DES-VALLÉES**

**COMTÉ DE PAPINEAU**

À une séance ordinaire du comité exécutif de la susdite commission scolaire tenue à la salle des commissaires, située au 582, rue Maclaren Est, à Gatineau, le mercredi 28 novembre 2018, à 18 h 05, à laquelle sont présents :

Éric Antoine  
Edmond Leclerc  
Sylvain Tremblay

Cécile Gauthier  
Sylvain Léger

**Les représentants du comité de parents**

Vanessa Reber

Andreann Thibert

**Absences**

Martine Caron

Janie Vallée

**Sont également présents :**

Daniel Bellemare, directeur général

Nancy Morin, directrice générale adjointe aux affaires éducatives

Jasmin Bellavance, secrétaire général

Odette Bernier, directrice du Service des ressources humaines

Pascale Peterson, gestionnaire administrative d'établissement, École secondaire Hormisdas-Gamelin

Lucie St-Louis, commissaire parent

Le président déclare la séance ouverte.

**ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

**RÉSOLUTION 10-CE (2018-2019)**

Il est proposé par madame la commissaire Cécile Gauthier;

QUE l'ordre du jour soit adopté tel que proposé.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

**ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 30 MAI 2018**

**RÉSOLUTION 11-CE (2018-2019)**

Il est proposé par madame la commissaire Andreann Thibert;

QUE le procès-verbal de la séance ordinaire du comité exécutif du 30 mai 2018 soit adopté tel que présenté et que le secrétaire général soit exempté d'en faire la lecture, les commissaires ayant reçu une copie au moins six heures avant la séance.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

**ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE AJOURNÉE DU 27 JUIN 2018**

**RÉSOLUTION 12-CE (2018-2019)**

Il est proposé par monsieur le commissaire Sylvain Tremblay;

QUE le procès-verbal de la séance ajournée du comité exécutif du 27 juin 2018 soit adopté tel que présenté et que le secrétaire général soit exempté d'en faire la lecture, les commissaires ayant reçu une copie au moins six heures avant la séance.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**



**ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU 4 JUILLET 2018**

**RÉSOLUTION 13-CE (2018-2019)**

Il est proposé par monsieur le commissaire Sylvain Tremblay;

QUE le procès-verbal de la séance extraordinaire du comité exécutif du 4 juillet 2018 soit adopté tel que présenté et que le secrétaire général soit exempté d'en faire la lecture, les commissaires ayant reçu une copie au moins six heures avant la séance.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

**ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU 26 SEPTEMBRE 2018**

**RÉSOLUTION 14-CE (2018-2019)**

Il est proposé par le président monsieur Éric Antoine;

QUE le procès-verbal de la séance extraordinaire du comité exécutif du 26 septembre 2018 soit adopté tel que présenté et que le secrétaire général soit exempté d'en faire la lecture, les commissaires ayant reçu une copie au moins six heures avant la séance.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

**VICE-PRÉSIDENTE DU COMITÉ EXÉCUTIF – NOMINATION**

**RÉSOLUTION 15-CE (2018-2019)**

Attendu les termes des articles 155.1 et 182 de la Loi sur l'instruction publique (L.R.Q., c.l.-13-3);

Il est proposé par le commissaire monsieur Edmond Leclerc;

QUE le commissaire monsieur Sylvain Tremblay soit nommé vice-président du comité exécutif pour le présent mandat, lequel a été fixé par résolution du Conseil des commissaires.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

**MEMBRE DU PERSONNEL PROFESSIONNEL – NON-RENGAGEMENT**

**RÉSOLUTION 16-CE (2018-2019)**

Attendu les termes de la convention collective applicable aux membres du personnel professionnel;

Attendu qu'un médecin traitant a confirmé le diagnostic selon lequel le membre du personnel professionnel concerné n'était plus en mesure d'offrir la prestation de travail attendue en raison d'une incapacité physique permanente;

Il est proposé par monsieur le commissaire Sylvain Tremblay;

QUE l'employé dont le matricule est le [REDACTED]\* soit non rengagé pour cause d'incapacité physique.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

**PRÊT DE SERVICE AU MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION ET DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR  
D'UN MEMBRE DU PERSONNEL PROFESSIONNEL – APPROBATION**

**RÉSOLUTION 17-CE (2018-2019)**

Attendu qu'un membre du personnel professionnel occupe actuellement un poste, en prêt de service, auprès du ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur (MEES);



Attendu que le ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur (MEES) a formulé une demande afin de renouveler ce prêt de service pour l'année scolaire 2018-2019;

Attendu qu'en vertu de l'alinéa 2.13 de l'article 7.3 du *Règlement relatif à la délégation des fonctions et des pouvoirs (C.C.r 56 2018)*, la responsabilité d'autoriser un tel prêt de service de plus de 10 mois revient au comité exécutif;

Attendu la recommandation du directeur général;

Il est proposé par monsieur le commissaire Edmond Leclerc;

QUE la Commission scolaire au Cœur-des-Vallées approuve le prêt de service de madame Nathalie Lapointe pour la période allant du 1<sup>er</sup> juillet 2018 au 30 juin 2019 ;

QUE le directeur général, monsieur Daniel Bellemare, soit et est par la présente autorisé à signer tout document permettant de donner pleinement effet à la présente résolution.

### **ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

**CONTRAT RELATIF À UN VOYAGE DE SKI (CLASSE NEIGE) POUR DES ÉLÈVES DE L'ÉCOLE  
SECONDAIRE HORMISDAS-GAMELIN, À GATINEAU – ADJUDICATION**

### **RÉSOLUTION 18-CE (2018-2019)**

Attendu l'appel d'offres public visant l'octroi d'un contrat relatif au voyage de ski (classe-neige) pour une centaine d'élèves de l'École secondaire Hormisdas-Gamelin (ESHG), à Gatineau;

Attendu l'offre reçue et ouverte :

Club Aventure Jeunesse .....35 827,39\$  
739, rue St-Pierre  
Terrebonne (QC) J6W 1E1

Attendu l'analyse de conformité et la vérification effectuée par l'ESHG quant au respect des exigences de l'appel d'offres à l'égard des particularités techniques du voyage;

Attendu la recommandation du conseil d'établissement de l'École secondaire Hormisdas-Gamelin lors de sa séance du 19 juin 2018;

Attendu la recommandation de la directrice de l'École secondaire Hormisdas-Gamelin et l'approbation du directeur général;

Il est proposé par madame la commissaire Cécile Gauthier;

QUE le contrat relatif au voyage de ski (classe-neige) pour une centaine d'élèves de l'École secondaire Hormisdas-Gamelin (ESHG), à Gatineau, soit adjugé à l'entreprise Club Aventure Jeunesse pour une somme ne dépassant pas trente-cinq mille huit cent vingt-sept dollars et trente-neuf cents (35 827,39 \$) taxes exclues.

### **ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

**CONTRAT RELATIF À UN VOYAGE EN FRANCE POUR DES ÉLÈVES DE L'ÉCOLE SECONDAIRE  
LOUIS-JOSEPH-PAPINEAU, À PAPINEAUVILLE – ADJUDICATION**

### **RÉSOLUTION 19-CE (2018-2019)**

Attendu que l'École secondaire Louis-Joseph-Papineau organise un voyage d'échange en France à l'intention de certains de ses élèves;

Attendu que l'école a sollicité des soumissions provenant de trois firmes distinctes pour l'achat des billets d'avion pour les 27 élèves et les 2 accompagnateurs du groupe;

Attendu que c'est la firme Voyages Objectif Terre qui s'avère le plus bas soumissionnaire conforme pour l'achat des billets d'avion;



Attendu que le voyage comprend également un séjour en Normandie;

Attendu qu'en vertu de l'alinéa 4.6 de l'article 7.3 du *Règlement relatif à la délégation des fonctions et des pouvoirs (C.C.r 56 2018)*, il est de la responsabilité du comité exécutif d'octroyer un contrat concernant des voyages étudiants d'une valeur entre 25 000 et 100 000 \$;

Attendu la recommandation de la directrice de l'École secondaire Louis-Joseph-Papineau;

Il est proposé par le commissaire monsieur Sylvain Léger;

QUE le contrat relatif au voyage étudiant en France d'un groupe d'élèves de l'École secondaire Louis-Joseph-Papineau, à Papineauville, soit adjugé à l'entreprise Voyages Objectif Terre pour une somme ne dépassant pas quarante-quatre mille dix dollars (44 010 \$), taxes incluses.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

LEVÉE DE LA SÉANCE

**RÉSOLUTION 20-CE (2018-2019)**

Il est proposé par madame la commissaire Vanessa Reber;

QUE la séance soit levée.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

Il est 18 h 30.

La prochaine rencontre aura lieu le mercredi 6 février 2019, à 18 heures, à la salle des commissaires, située au 582, rue Maclaren Est, à Gatineau.

**Éric Antoine,**  
Président du comité exécutif

**Jasmin Bellavance,**  
Secrétaire général

---

\* Des informations ont été retranchées afin de protéger des renseignements personnels.